

# Compte-rendu du conseil municipal de Minerve

Séance du 30 juin 2022

**Conseillers Municipaux** : 11

**En exercice** : 11

**Présents** : 08

**L'an** deux mil vingt et deux

**et le 30 juin**

à 18 heures 00, **le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

**Date de la Convocation**

23 juin 2022

**Présents** : COINDRE Catherine, MIRALLES René, SCHULZ Barbara, CALVET Olivier, RAMQUET Jean-François,

**Procuration** : SUWALA Fabienne a donné procuration à COINDRE Catherine ; CABROL Christophe a donné procuration à SCHULZ Barbara

**Absents** : GARDIENNET Julien, PEYRAS Frédéric, MARCOUIRE Brice

**Secrétaire** : RAMQUET Jean François

**Ordre du jour :**

- **Fermage**
- **Accord cartographie parc naturel régional du haut Languedoc**
- **Implantation mobilier urbain**
- **Note**
- **Formulaire de contact**
- **Charte Graphique**
- **Festivités**
- **Stationnement vidéo surveillance**
- **Chemin Faysse Fenouses**
- **Eclairage tour**
- **Gîte**
- **Panneau patrimoniaux**
- **Barrière Brian**
- **CAUE**

**Fermage :**

Le Maire propose le renouvellement des fermages en proposant une augmentation de 1 euros par hectare.

Accepté 3personnes pour, 2 contre, 1 abstention

**Accord cartographie parc naturel régional du haut Languedoc**

Le conseil municipal marque son accord à la condition sine qua non, cela doit rester prérogative communale pour toute décision qui en résulterait.

Accepté à l'unanimité

### **Implantation mobilier urbain**

Le conseil municipal décide d'acquérir des cendriers urbains et des support-arceau vélo  
Les cendriers seront placés à proximité des différentes poubelles plus un au niveau de la mairie et un au point de vue des remparts

Pour les arceaux à vélo, en définitive, la proposition acceptée est :

- descente du parking au renforcement : 3 Arceaux
- Lavoirs : 3 Arceaux
- Parking bus au niveau de l'olivier : 4

Jean François Ramquet propose de reproduire des cendriers de poche avec référence de Minerve.  
Cela permet de ne pas jeter ses mégots à terre et de disséminer la « publicité » de Minerve à travers les touristes qui repartiront chez eux avec le cendrier de poche.

Le point est mis au vote : accepté : 5 pour, abstention 3

### **Note communication**

La note présentée a été acceptée à savoir

- Fusion du fichier mairie et du fichier newsletter afin d'envoyer une information complète et harmonisée
- Envoi d'une lettre d'information régulière et systématique
- Création d'un formulaire de contact sur le site internet
- Nécessité de redynamiser la charte graphique (cf ci-après)

### **Charte Graphique**

Jean François Ramquet a sollicité JM Lafitte pour un projet de dessin qui se transformerait en logo de Minerve. En effet le blason est utile mais ne valorise pas la beauté du site.

Par ailleurs, les fichiers informatiques des anciens logos ne sont plus disponibles et il faut un logo sur fichier informatique utilisable pour l'avenir.

Le conseil réagit à la proposition. Les avis sont partagés.

Le conseil tranchera à sa prochaine séance.

### **Festivités**

Afin de permettre l'organisation et la mise en place, un arrêté de fermeture sera pris pour interdire le stationnement le 21/7 dans la cour du musée et interdire l'accès village à 18 heures le jour même. Une newsletter partira également pour avertir.

Pour rappel, concert à 21h et bar à vin à partir de 20h

### **Stationnement vidéo surveillance**

Une discussion s'engage sur le stationnement et l'accès au village, problème ancien qui ressurgit avec acuité chaque été.

Compte-tenu du nombre d'absents, et les options en présence, il sera nécessaire de refaire une réunion sur le stationnement et prévoir une réunion avec la population.

Par contre, le Maire informe de contacts pris avec un prestataire pour équiper les bassins de capteurs avec un système numérique d'alerte et de surveillance. Il y a là une occasion aussi de pouvoir, à l'avenir, connecter en vidéo surveillance des barrières d'entrée au village et des caméras pour les parkings riverains et commerçants.

### **Chemin de Faysse Fenouses**

Le Maire informe qu'une subvention de 24 000 € est accordée. Suite au problème de secrétariat de mairie, du retard a été pris mais le dossier est en cours.

### **Eclairage tour**

Le Maire propose de réunir les deux devis et de faire un dossier de demande de subvention.

### **Gîte**

Le Maire propose de faire une demande de subvention CRTE et d'utiliser les devis déjà sollicités pour finaliser le dossier.

Catherine Coindre se chargera de convoquer la commission urbanisme et de monter le dossier auprès des autorités subsidiantes.

### **Panneau patrimoniaux**

Une étude de panneau patrimoniaux et direction va être réalisé. L'étude va être faite et la numérotation du village et des hameaux et des panneaux directionnel

### **Barrière Brian**

La solution actuelle parait compliquée vu le poids de la barrière. René Miralles et Julien Gardiennet vont inviter les conseillers pour proposer une mise en situation et analyse sur site.

### **CAUE**

Contrat d'aménagement urbain et environnemental, accord pour les solliciter pour la coordination et l'étude technique de nos projets et la programmation de ceux-ci.